



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
valant règlement de consultation
Conception et réalisation d'une signalétique pédagogique
sur deux sites naturels

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Eric DUBOURGNOUX
Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2. Procédure de passation

Marché alloti passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

Possibilité de répondre à un seul ou plusieurs lots.

3. Objet de la consultation / Durée

Cette consultation a pour objet la conception et la réalisation d'une signalétique pédagogique composée de plusieurs panneaux / mobiliers de valorisation et de sensibilisation sur plusieurs thématiques sur deux sites :

- Le plan d'eau à Vollore-Montagne
- La zone humide à Marat

Pour la réalisation des missions, il a été estimé un budget ne dépassant pas **16 000€ TTC** pour l'ensemble du marché avec une répartition de 6 000€ pour le lot 1 et 10 000€ pour le lot 2.

Le marché est conclu pour une durée de 18 mois à compter de sa notification.

3.1. Contexte

Sur ces deux sites à proximité des centres-bourgs, des travaux d'aménagement et de restauration de milieux ont été réalisés dans le cadre du Contrat territorial de la Dore ; ils ont consisté à :

SITE 1 : Réhabilitation du plan d'eau de la commune de Vollore-Montagne

- Suppression du plan d'eau tout en maintenant une plus petite pièce d'eau
- Renaturation du cours d'eau du Bournier
- Création de petites mares
- Aménagement d'un cheminement piéton / pontons bois





- SITE 2 : Restauration de la zone humide de la commune de Marat
 - Création de mares
 - Valorisation du verger
 - Création de cheminements piétons / pontons bois
 - Restauration de la zone humide





Au regard de la fréquentation et de la localisation de ces deux sites, il a été convenu avec l'ensemble des acteurs associés, de les aménager avec des supports pédagogiques destinés au grand public. Ils permettront ainsi de valoriser les travaux de restauration écologique et de sensibiliser les visiteurs sur la biodiversité et l'intérêt de ces milieux naturels très riches.

4. Objectif

L'objectif de la signalétique pédagogique est d'expliquer la nature des interventions réalisées, leurs objectifs, et de sensibiliser le public à la préservation de la rivière, de ses habitats naturels, et des zones humides.

5. Contenu de la mission

Lot 1 : création, illustration et mise en forme des signalétiques pédagogiques

Le travail du prestataire/illustrateur.trice consistera à la création, la mise en forme et l'illustration d'une signalétique pédagogique composée de plusieurs panneaux ou autres supports pédagogiques (voir Lot 2).

Le candidat précisera dans son offre, les types d'illustrations pédagogiques proposer selon les types et le nombre de supports envisagés. Cette prestation du lot 1 ira jusqu'aux BAT validés. Il a été évoqué avec les communes plusieurs thématiques qui devront être abordées sur des supports pédagogiques. Ci-après les supports pédagogiques prévisionnels avec quelques éléments de compréhension spécifiques à ces secteurs :

- **Une illustration de présentation de chacun des sites**
 - Pour le site de Vollore-Montagne, on retrouve notamment le bois de Pamole, la tourbière du pas de Mousset, le GR3, les Grandes Sagnes de l'Hermitage, la vallée du Bournier avec ses prés avec vaches et moutons et les aménagements réalisés sur le site : Mares pédagogiques, le ruisseau du Bournier, le cheminement (platelage bois), la pièce d'eau, la passe à poisson, le génie écologique, le ruisseau de Lavort.
 - Pour le site de Marat, on retrouve le cheminement, le centre-bourg, le verger, le ruisseau de la Badoche, les mares, les zones humides (saulaies marécageuses et prairies humides), parking et aire de pique-nique.
- **Une illustration pédagogique sur les zones humides pour chacun des sites**
 - Il existe plusieurs types de zones : prairie humide, tourbière, mare, rives de cours d'eau, avec de nombreux rôles et services écosystémiques rendus : régulation du climat local, recharge des eaux souterraines, séquestration du carbone (exemple d'une tourbière avec 1500 tonnes par hectare), épuration de l'eau, soutien d'étiage, valeurs culturelles, support de biodiversité,



- **Une illustration pédagogique sur la rivière sur chacun des sites**

- Le ruisseau de la Badoche sur la commune de Marat a comme espèces cibles la Truite fario et l'écrevisse à pattes blanches qui sont présentes sur son bassin versant. Il y a également des espèces d'accompagnement possibles : vairons, chabots, lamproies, loche franche. Mais aussi, on retrouve, dans et au bord des ruisseaux, les larves d'insectes : libellule, éphémère, gammare, ... (exemple : notion de qualité de l'eau en fonction des espèces rencontrées), une végétation de berge (aulnes, saules, luzule, jonc...), et des espèces d'accompagnement comme la loutre, le martin pêcheur et la bergeronnette des ruisseaux, et d'autres qui peuvent venir boire comme le chevreuil.
- Le ruisseau de Bournier sur la commune de Vollore-Montagne a comme espèce cible la Truite fario présente sur le bassin versant. Mais aussi, on retrouve, dans et au bord des ruisseaux les larves d'insectes : libellule, éphémère, gammare, ... (exemple : notion de qualité de l'eau en fonction des espèces rencontrées), une végétation de berge (aulnes, saules, luzule, jonc, ...), et des espèces d'accompagnement comme la loutre, le martin pêcheur et la bergeronnette des ruisseaux, et d'autres qui peuvent venir boire comme le chevreuil.

- **Une illustration pédagogique sur la mare pour chacun des sites** avec le rôle et la biodiversité présente, notamment les espèces animales : Dytique, Triton palmé, grenouille verte, Notonecte, Gerris, libellule déprimée, couleuvre à collier, héron ; les espèces végétales : Iris des marais, potamot nageant, massette à feuille étroite, (important de signaler que ces espèces sont indigènes, mais qu'elles peuvent coloniser naturellement le milieu, apportant de gros avantages en termes d'habitats pour la faune aquatique, l'épuration de l'eau, le réchauffement de l'eau,...)
- **Une illustration pédagogique pour le verger de variétés** anciennes de pommiers présents sur le site de Marat.

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez mettra à disposition des photographies des sites, une liste des espèces présentes, mais il est bien attendu ici une conception style croquis, dessin, peinture dans les illustrations.

Les planches s'accompagneront de textes travaillés avec le Parc qui associera, dans une instance de pilotage, les collectivités et partenaires concernés par cette signalétique pédagogique.

Il est attendu du prestataire un accompagnement et une proposition de l'illustration pédagogique à mettre en place pour répondre aux objectifs de valorisation demandés.

Dans son offre, le candidat devra :

- **Détailler la méthode de conception du projet.**
- **Présenter des références et réalisations d'illustration pédagogique sur différents supports pédagogiques**

Les illustrations seront fournies en format exploitable et transmises au prestataire du Lot 2 en charge de la conception des supports.



Lot 2 : Conception des supports

En lien avec le titulaire du marché du lot 1, le prestataire fournira les supports pédagogiques définis à partir des BAT. Un travail de collaboration est donc attendu entre les deux titulaires de chaque lot.

Une attention particulière doit être portée à la durabilité des matériaux proposés, notamment pour résister dans le temps à une installation à l'extérieur ; les équipements seront soumis aux intempéries, en bord de rivière (humidité, inondation...).

Lors des travaux réalisés entre 2017 et 2019, des supports de type pupitres permettant de fixer des supports au format 30*42cm ont déjà été acquis. Dans le cadre de cette prestation, la réutilisation de ces supports devra être prise en compte, mais il n'est pas exclu de proposer en complément d'autres types de signalétique pédagogique selon les objectifs définis ; il est donc possible de proposer des éléments interactifs ou innovants.

Dans son offre, le candidat devra :

- **Présenter des références et réalisations de signalétique pédagogique.**
- **Au regard des premiers éléments de compréhension, proposer une gamme de mobilier d'extérieur, répondant aux objectifs visés, avec comme public cible le grand public. Il sera demandé de prendre en compte l'insertion dans le paysage.**
- **Détailler et préciser les caractéristiques techniques du matériel proposé.**

Réunions

Chaque étape fera l'objet d'une validation par l'instance de pilotage (composée d'élus, de techniciens et de chargés de communication et de la signalétique).

Le candidat précisera dans son offre le nombre de réunions qu'il propose.

Au minimum, le prestataire du **lot 1** participera à :

- Une réunion en début de prestation permettant d'appréhender les sites, les attentes, les besoins et localiser les emplacements possibles d'implantation du mobilier.
- Une réunion pour valider les maquettes qu'il aura proposées (envoyées au maître d'ouvrage 15 jours avant la date de la réunion) et présentées en séance.

Le prestataire du **lot 2** n'a pas d'obligation de participation à une réunion.

Cahiers des charges à respecter pour la mise en page de la signalétique

Le prestataire du **lot 1** devra respecter une mise en page de la signalétique :

- Infographie basée sur la charte graphique du syndicat mixte du Parc
- Logos des financeurs et leurs règles de publicité (financement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Auvergne Rhône Alpes, le département du Puy-de-Dôme, la communauté de communes concernée : Ambert Livradois Forez pour le site de Marat, Thiers Dore et Montagne pour le site de Vollore-Montagne)



Lot 1 :

- La version numérique finalisée des signalétiques pédagogiques
- Le (les) Bon(s) d'impression / fabrication.

Lot 2 :

- Le mobilier, et toutes les fournitures nécessaires à la pose de la signalétique pédagogique à mettre en place en excluant le mobilier déjà en la possession du maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage se chargera de la mise en place des éléments sur le site. Pour rappel, certains supports sont déjà disponibles.

Lieu de livraison :

Les signalétiques pédagogiques seront envoyées directement au maître d'ouvrage : Maison du Parc - 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont.

6. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix (40%)
2. Pertinence, qualité du matériel et compréhension de la commande (60%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une ou plusieurs offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

7. Pièces constitutives du marché

La présente lettre de consultation signée et le devis descriptif détaillé remis par l'entreprise.

8. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Pour le lot 1 :

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :



Pour le lot 2 :

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

9. Délais de paiement et intérêts moratoires

Il n'est pas prévu d'acompte dans le cadre de ce marché.

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

10. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **mardi 21 mai 2024 à 12h00** (Dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

11. Délai de validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.



12. Documents remis par le candidat à l'appui de son offre

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un RIB
- ✓ Un devis détaillant la prestation.
- ✓ Un document technique de méthodologie pour le lot 1
- ✓ Les caractéristiques des produits pour le lot 2.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Président de la
Formation Grand Cycle de l'Eau
du syndicat mixte du Parc naturel régional
Livradois-Forez